Ecole St Joseph le

2, rue des Mues

44590 SION-LES-MINES

Tél-fax : 02-40-28-95-34

Site : http://stjosephsion.fr

# INFORMATIONS DE RENTREE 2020-2021

Au début de cette nouvelle année scolaire, l’équipe enseignante vous souhaite à tous une bonne rentrée.

* **STRUCTURE PEDAGOGIQUE DE L’ECOLE ( 4 classes ).**

**- PS-MS** : Mme Valérie DUFOURD.

**- GS-CP** : Melle Véronique LEFEUVRE.

**-** **CE1-CE2** : Mr Arnaud PRODHOMME le lundi et le mardi, et Sophie ROCHER le jeudi et le vendredi

**- CM1-CM2**: Mr David CHARPENTIER (Directeur) et Mme Maïwenn PERTUET le vendredi.

* Mme Véronique HORHANT est l’enseignante spécialisée.

* **PERSONNEL DE SERVICE**

**- Aides-Maternelles** : Aurélie Scheuer (Maternelles) et Angélique Maillard (GS-CP).

* **HORAIRES :**

**Maternelle et Primaire :**

8H45 – 12H00

13H25 – 16H25

 Ouverture du Portail : 8H35 – 13H15.

Le directeur étant responsable des enfants sur la cour, le portail ne sera pas ouvert **avant** **8h35** (le matin) et **13H15** (l’après-midi), merci de votre compréhension.

Par mesure de sécurité, le portail est fermé pendant les heures de cours. En conséquence, si vous avez besoin, vous devez emprunter l’accès par l’arrière de l’école.

Les élèves de PPS-PS et MS sont accueillis dans leur classe. Seulement pour la première semaine, avec un masque, les parents de PS sont autorisés à accompagner les enfants jusqu’à la porte de la classe.

* **SORTIES :**

* + **A 12H00 et 16h25**
		- L’ensemble des enfants attendront dans la cours et seront remis à leurs parents.

 Merci de respecter ce fonctionnement.

**PLAN VIGIPIRATE RENFORCE**

**Le stationnement et l’arrêt devant l’école sont strictement réservés aux cars.**

**Aucune voiture n’est autorisée à s’arrêter devant le mur. Il convient d’éviter, à chaque fois que possible, les rassemblements sur la voir publique préjudiciables à la sécurité des élèves.**

 **RAPPEL des dates de vacances :**  **A CONSERVER**

 ** TOUSSAINT** **:**  Du vendredi 16 octobre 2020 après la classe

au lundi 2 novembre 2020 au matin

 ** NOEL :** Du vendredi 18 décembre 2020 après la classe

 au lundi 4 janvier 2021 au matin

 ** HIVER :** du vendredi 19 février 2021 après la classe

 au lundi 8 mars 2021 au matin.

 ** PRINTEMPS :** du vendredi 23 avril 2021 après la classe

 au lundi 10 mai 2021 au matin\*\*

 ** ETE :** lundi 5 juillet 2021 après la classe

- **PONT DE l’ASCENSION** : SEMAINE du 10 au 14 mai 2021.

\*\*Le vendredi 14 mai était déjà libéré. Le lundi 10 mai et le mardi 11 mai seront également libérés. Ils seront rattrapés respectivement le lundi 31 août 2020 et le mercredi 26 mai 2021.

* **ASSURANCE SCOLAIRE :**

 Cette année encore, deux options vous sont proposées aux tarifs suivants :

 **-option 1 : 3, 82 € par élève.**

 **-option 2 : 7, 70 € par élève.**

Pour faire votre choix, consulter les deux fiches GROUPAMA et retourner **la feuille** **complétée avec le paiement.** **(Veuillez libeller votre chèque à l’ordre de l’OGEC).**

Dans le cas où vous possédez déjà une responsabilité civile et une individuelle accident, vous rapportez l’attestation délivrée par votre assureur.

L’assurance scolaire **« Individuelle accident »** est exigée par l’Education Nationale et notamment pour toutes les sorties culturelles organisées par l’établissement scolaire (voyages, piscine…). Il faut y penser notamment pour la classe de neige.

* **ABSENCE :**

 - Toute absence doit être notifiée par écrit en indiquant la date et le motif de l’absence. Ce document est disponible sur le site de l’école, rubrique « documentation ». Il ne vous sera pas remis d’autres documents papier. L’appel téléphonique reste nécessaire et doit être complété par ce document. L’adresse mail de l’école ne doit pas être utilisée pour cet usage.

 - Les absences pour convenance personnelle (vacances) sont soumises à une autorisation de l’inspectrice de la circonscription.

 - Nous ne sommes pas autorisés à garder les enfants dans les classes pendant les récréations. D’autre part, les médicaments sont interdits à l’école sauf protocole particulier.

* **DIVERS :**

 **Toute correspondance avec l’école doit être mise sous enveloppe et merci d’y**

 **indiquer le nom de l’enfant ainsi que la nature de l’envoi (ex : scolarité,**

 **voyage scolaire…).**

Vous pouvez aussi communiquer avec les enseignants de chaque classe :

Classepsmssion@yahoo.com

Classegscpsion@yahoo.com

Classece1ce2sion@yahoo.com

Classecm1cm2sion@yahoo.com

*Des informations d’ordre général concernant l’école vous seront adressées par mail.*

* Nous demandons que chaque enfant du **CE1 au CM2** ait :
* Deux boîtes de mouchoirs en papier.
* une petite bouteille d’eau en plastique (**à renouveler après toutes les vacances**).
* En cas de changement de coordonnées téléphoniques en cours d’année

scolaire, **n’oubliez pas de nous prévenir**.

* Les papiers sont à retourner par l’intermédiaire de l’enfant qui vous les a remis. Les paiements pour un même objet (ex : photos) peuvent être regroupés par famille.
* **Documents à compléter, à corriger en rouge, à signer et à retourner à l’école :**
* Contrat de scolarisation (1)
* Fiche de renseignement (2)
* Fiche d’urgence (3)
* Attestation de vaccination (4)
* Règlement intérieur et Règlement de cour (5)
* Assurance (6)
* Rétributions (7)
* Autorisation de diffusion (droit à l’image) (8)

 Merci de votre attention.

Bonne rentrée à tous D. CHARPENTIER